

Ethos Services
Place de Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos Services SA Procès-verbal de la 18^e assemblée générale ordinaire

Date : Jeudi 14 juin 2018, 09h30
Lieu : Salle Grenette, Place de Notre-Dame 4, Fribourg

En sa qualité de Président, Dominique Biedermann ouvre cette 18^{ème} assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA. Il constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée. Il informe les participants qu'un enregistrement de l'assemblée générale est effectué et sera effacé après l'approbation du procès-verbal.

D. Biedermann précise qu'en début d'assemblée générale, 10 actionnaires représentant 95.32% du capital sont représentés. A partir du vote du point 2.3.4., 11 actionnaires représentant 97.41% du capital sont représentés. Il indique que les droits de vote de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d'Ethos Services SA avec 69.64% du capital, sont représentés par Jean-Louis Rimaz, membre du Conseil de fondation d'Ethos.

L'ordre du jour est accepté.

1. Procès-verbal

D. Biedermann soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2017 à l'approbation des actionnaires. Aucune observation n'est formulée.

Vote : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017 est approuvé à l'unanimité et sans modification.

2. Rapport annuel 2017 et comptes 2017

2.1 Activités et comptes 2017

En introduction, le Président D. Biedermann précise que 2017 a été une année particulière pour Ethos Services. D'une part, la concurrence dans le cadre des produits d'investissement socialement responsable est devenue de plus en plus vive. Toutefois, Ethos a pu se démarquer grâce à ses trois valeurs principales que sont l'indépendance (notamment des sociétés analysées), le professionnalisme et la transparence. Cela a permis de parvenir à un excellent résultat l'année dernière.

Malheureusement, l'année 2017 a également été mouvementée au sein même d'Ethos. En premier lieu, le Président rend hommage à Claude-Victor Comte, vice-président du Conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2007 et membre depuis 2006, qui est décédé brusquement en septembre 2017. Le rapport annuel Ethos 2017 lui est dédié. Un moment de silence est observé en sa mémoire.

En décembre, Ethos a eu la démission surprise d'une membre du Conseil d'administration d'Ethos Services et d'une membre du Conseil de fondation d'Ethos. Ces personnes ont

déclenché et alimenté une polémique médiatique contraire au devoir de réserve des membres des Conseils. Cette polémique a été regrettable et considérée comme injuste. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir à ce sujet, le Président a décidé, dans l'intérêt d'Ethos et de tout ce qui a été réalisé au cours des 21 dernières années, de ne pas solliciter le renouvellement de ses mandats de Président d'Ethos Services et de Président de la Fondation Ethos. Le processus de succession des membres fondateurs (dont le Président est aujourd'hui le dernier représentant) a ainsi été accéléré. Dans ce cadre, il a été décidé qu'Ethos Services et la Fondation Ethos auraient désormais deux présidents distincts afin de renforcer leurs rôles respectifs.

D. Biedermann remercie chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs d'Ethos Services pour avoir gardé le cap au cours des derniers mois. Leur grand engagement quotidien malgré la tempête médiatique a été déterminant pour maintenir la haute qualité des prestations fournies et pour parvenir aux excellents résultats présentés aujourd'hui. Le Président adresse également ses remerciements aux actionnaires d'Ethos Services pour le maintien de leur confiance.

Le Président passe ensuite la parole au Directeur V. Kaufmann, qui présente les activités des quatre différentes lignes de produits de la société Ethos Services axées sur l'investissement socialement responsable ainsi que les comptes 2017. Il constate avec satisfaction qu'Ethos Services a réalisé en 2017 le meilleur résultat depuis sa création. En particulier, le lancement de l'Ethos Engagement Pool international au début 2017 a été une importante réussite, avec une année plus tard, déjà près de 30 institutions membres.

Finalement, le directeur présente les résultats des comptes 2017 qui permettent de verser un dividende ordinaire de CHF 240 par action, complété avec un dividende extraordinaire de CHF 60 par action dans le cadre du 20^{ème} anniversaire d'Ethos.

Les différentes présentations des activités 2017 suscitent une intervention de la part de Christian Morard, Directeur des Finances auprès de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG), institution qui est actionnaire d'Ethos Services et caisse co-fondatrice de la Fondation Ethos. Au nom de la CPEG, Christian Morard exprime sa satisfaction en tant que client d'Ethos Services et félicite la société pour son excellent résultat. Il constate que la démarche de pionnière porte ses fruits, ce qui se montre notamment au travers du succès des activités d'exercice de droits de vote et du dialogue avec les entreprises. Christian Morard remercie les analystes, les Conseils d'Ethos, et tout particulièrement Dominique Biedermann pour le travail accompli. Il souligne que sans l'énergie, la ténacité et l'engagement sans faille depuis 21 ans du dernier représentant des fondateurs d'Ethos, ce succès n'aurait pas été possible.

2.2 Rapport de l'organe de contrôle

Fabien Bryois, expert-réviseur responsable auprès de Deloitte, présente le processus ainsi que les résultats de la révision effectuée par l'organe de contrôle et recommande l'approbation des comptes annuels d'Ethos Services. Le rapport de la société de révision figure à la page 52 du rapport annuel. Il fait remarquer que le conseil d'administration d'Ethos Services a décidé de soumettre Ethos Services volontairement à un contrôle ordinaire des comptes qui, contrairement au seul contrôle restreint, exige la vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne. Aucune remarque n'est formulée.

2.3 Votes de l'assemblée générale

2.3.1 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel (point 4.5, page 35). Aucune question n'est posée par l'assemblée.

***Vote consultatif :** L'assemblée générale accepte à l'unanimité le rapport de rémunération des instances dirigeantes comme présenté à la page 35 du rapport annuel 2017. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.*

2.3.2 Approbation du rapport annuel 2017

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve le rapport annuel 2017 à l'unanimité.

2.3.3. Approbation des comptes 2017

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve les comptes 2017 à l'unanimité.

2.3.4 Répartition du résultat 2017

a) Affectation du résultat (selon point 6.2-A, page 41 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la proposition suivante d'affectation du résultat :

Résultat de l'exercice 2017	CHF	546'201
Report de l'exercice précédent	CHF	391'880
<u>Dissolution de la réserve 20^{ème} anniv.</u>	<u>CHF</u>	<u>25'000</u>
Résultat à disposition	CHF	963'081
<u>Affectation réserves légales</u>	<u>CHF</u>	<u>-360'000</u>
Report sur nouvel exercice	CHF	603'081

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote : La proposition d'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

b) Distribution de réserve légale issue d'apport en capital (selon point 6.2-B, page 41 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 344'640, soit CHF 240 par action ainsi que d'un dividende extraordinaire dans le cadre du 20^{ème} anniversaire d'Ethos d'un montant de CHF 86'160, soit CHF 60 par action :

Réserves issues d'apport en capital	CHF	1'135'010
au 31.12.2017		
Distribution ordinaire	CHF	-344'640
<u>Distribution spéciale 20^{ème} anniv.</u>	<u>CHF</u>	<u>-86'160</u>
Total de la réserve légale issue	CHF	704'210
d'apport en capital		

Aucune question n'est posée par l'assemblée. Le Président rappelle que ces dividendes sont prélevés de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital de 2014.

Vote : La proposition de distribution de CHF 344'640 sous forme de dividende ordinaire et de CHF 86'160 sous forme de dividende extraordinaire par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

2.3.5 Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration demande à l'assemblée générale de lui accorder la décharge pour l'exercice 2017.

Aucune observation à cet égard n'est formulée.

Vote : L'assemblée générale accorde à l'unanimité la décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2017.

3. Élection des membres du Conseil d'administration

Le Président rappelle que depuis plusieurs années, les personnes qui étaient à l'origine d'Ethos ont émis la volonté de transmettre leurs fonctions à la génération suivante dans le cadre d'un processus de succession ordonné et soucieux du maintien de la continuité. Au vu du développement important des activités d'Ethos Services au cours des dernières années, les rôles spécifiques des deux Conseils ont été précisés. Cela a conduit à proposer dorénavant deux présidents distincts pour la Fondation Ethos et Ethos Services.

Dans cette optique, Dominique Biedermann a décidé de ne plus se représenter à réélection au Conseil d'administration d'Ethos Services. La prise de congé du Président sortant aura lieu à l'issue de l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit l'assemblée générale d'Ethos Services.

3.1 Réélections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, des membres actuels suivants :

- **Philippe Doffey** (1960), membre du Conseil depuis 2012, vice-président depuis 2017
Lic. HEC, Directeur général de Retraites Populaires (Lausanne), membre du conseil d'administration de la compagnie d'assurance Forces Vives SA.
- **René Sieber** (1955), membre du Conseil depuis 2002
Dr. es sciences économiques, co-fondateur et ancien administrateur de Dynagest SA, co-directeur du DAS en *Asset Management* de l'Université de Genève.
- **Konrad Wüest** (1960), membre du Conseil depuis 2015
Etudes en histoire et sciences économiques à l'Université de Berne, Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la Ville de Lucerne.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

En cas de réélection, le conseil d'administration prévoit de confirmer Philippe Doffey comme vice-président.

Vote : L'assemblée générale réélit Messieurs Philippe Doffey, René Sieber et Konrad Wüest avec 92.9% des voix pour et 7.1% d'abstentions pour un mandat d'une année.

3.2 Elections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale l'élection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, des candidats suivants :

- **Beth Krasna** (1953)
Ingénieure chimiste EPFZ, MA Sloan School of Management (MIT). Beth Krasna dispose d'une excellente connaissance en matière de gouvernance d'entreprise, de capital risque et d'investissement socialement responsable. Elle a également une grande expérience de la conduite d'entreprise (Valtronic, Symalit, Sécheron, etc.) et d'administratrice. Elle est actuellement notamment membre du conseil d'administration de Coop, du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et de Symbiotics, société spécialisée en microfinance.
- **Hanspeter Uster** (1958), nouveau membre, représentant de la Fondation Ethos
Lic. droit, Dr. h.c., avocat, Président du Conseil de l'Institut suisse de police, ancien Conseiller d'Etat du canton de Zoug (1991 à 2006), membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 2009.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

En cas d'élection, le conseil d'administration prévoit de nommer Beth Krasna comme présidente.

Vote : L'assemblée générale élit à l'unanimité Madame Beth Krasna. L'assemblée générale élit Monsieur Hanspeter Uster avec 92.9% des voix pour et 7.1% des voix contre.

4. Élection de l'organe de contrôle

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Vote : L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.

5. Divers

La prochaine assemblée générale d'Ethos Services aura lieu le 13 juin 2019 à Fribourg.

Clôture de l'assemblée générale

Le Président sortant clôt l'assemblée à 10h30 et convie les actionnaires d'Ethos Services qui sont également membres de la Fondation Ethos à l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit.